

MISE À JOUR  
au 01/03/2022

# PARTICULIERS

# Vos tarifs au quotidien

---

Principales conditions  
tarifaires  
En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au 01/03/2022

Les mises à jour sont identifiées par le symbole suivant : ❖



# Extrait standard des tarifs<sup>1</sup>

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (packages) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle


Liste des services	Prix en euro
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes)	<b>Gratuit</b> <i>Hors coût du fournisseur d'accès Internet</i>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou email Mini-relevés	<b>2,24 €/mois</b> <i>Permettant de recevoir 2 alertes par semaine</i> <b>soit 26,88 €/an</b> <b>0,34 €/alerte reçue</b>
Tenue de compte (prélevés annuellement)	<b>1,05 €/mois</b> <b>soit pour information 12,60 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	<b>40,70 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	<b>40,70 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	<b>17,00 €/an</b>
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1,05 €/retrait</b> <i>à partir du 5<sup>e</sup> retrait par mois</i>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte Plus Standard) pour les contrats souscrits à partir du 24/10/2011 (par compte)	<b>24,00 €/an</b>
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none"><li>• En agence</li><li>• Par Internet</li></ul>	<b>4,00 €/virement</b> <b>gratuit</b>
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	<b>Gratuit</b>
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	<b>Gratuit</b>
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none"><li>• Par opération</li><li>• Plafond mensuel</li></ul>	<b>8,00 €</b> <b>80,00 €</b>

<sup>1</sup> - Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.  
Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur l'internet [www.credit-agricole.fr/ca-centrest](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrest) (hors coût d'un fournisseur d'accès à internet).

# SOMMAIRE

**Extrait standard des tarifs** page 2

---

 **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** page 5


---

Ouverture, Transformation et Clôture  
Relevés de compte  
Tenue de compte  
Services en agence  
Le change

 **Banque à distance** page 8

---

Abonnement à des services de banque à distance  
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail  
Centre de contact multimédia

 **Vos moyens et opérations de paiement** page 9

---

Cartes  
Virements  
Prélèvements SEPA/TIP SEPA  
Chèques

 **Offres groupées de services** page 16

---

Offre Prestige  
Offre Premium  
Offre Essentiel  
Offre Globe Trotter  
Offre Eko  
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé  
Offres qui ne sont plus commercialisées

 **Irrégularités et Incidents** page 25

---

Commission d'intervention  
Opérations particulières  
Incidents de paiement

 **Découverts et Crédits** page 27

---

Découvert  
Crédits à la consommation  
Crédits immobiliers  
Assurances emprunteur  
Autres opérations liées aux crédits

 **Épargne et Placements financiers** page 31

---

Épargne bancaire  
Placements financiers

 **Offres pour les jeunes** page 34

---

Banque à distance  
Offre groupée de services  
Crédits et découverts  
Épargne et placements financiers  
Assurances  
Good Loc

 **Opérations avec l'étranger** page 36

---

 **Assurances et Prévoyance** page 37

---

Assurance pour vous et vos proches  
Assurance pour vos biens  
Assurance pour vous protéger au quotidien  
Assurance emprunteur  
Assurance de la banque au quotidien


 **Succession** page 39

---

**Autres services** page 40

---

Banque privée  
Offres Dossier Familial (Offres réservées aux clients du Crédit Agricole)

 **Glossaire des services les plus représentatifs  
rattachés à un compte de paiement** page 40

---

 **Cartographie des zones européennes** page 42

---

 **Résoudre un litige** page 43

---

Votre agence  
Le Domaine Qualité Clients  
La médiation

◆ Services inclus dans le CAC.

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ».

▲ Les services identifiés par ce symbole sont les services bancaires de base mentionnés par l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

(\*) Nos tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à TVA, sauf ceux comportant un astérisque (\*) qui sont ici exprimés toutes taxes comprises. Ces conditions peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics.

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet [www.credit-agricole.fr/ca-centrest](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrest) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



# Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

## Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	Gratuit
Ouverture de compte en indivision	Nous consulter
Clôture (transfert) de compte ▲●	Gratuit
<b>Forfait des opérations courantes illimitées (*)</b> <b>Virements SEPA - Prélèvements SEPA - (TIP) SEPA</b> (Pour les cas autres que ceux concernant la mobilité bancaire)	18,62 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit
<b>Services bancaires de base</b> (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	Gratuit



### Bon à savoir !

#### ▲ Services bancaires de base

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

## Relevés de compte

	Papier	E.relevé <sup>2</sup>
◆ Relevé mensuel ▲●	Gratuit	Gratuit
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,82 €/mois	Gratuit
Relevé décadaire (3 par mois)	3,28 €/mois	Gratuit
Relevé par jour (tarif par relevé)	1,03 €	Gratuit
Rédition d'un relevé de compte (*)	11,80 €/relevé	Gratuit
+ Frais de photocopie supplémentaire du même relevé (*)	1,17 €	
Relevé annuel des frais	Gratuit	Gratuit
Relevé de frais sur instruments financiers	Gratuit	Gratuit
◆ Relevé global des avoirs annuel (épargne/crédit)	22,20 €	-

## Tenue de compte

◆ Tenue de compte ▲●	1,05 €/mois soit pour information 12,60 €/an
Frais de gestion de compte inactif <sup>3</sup> ▲● (Compte sans mouvement depuis 12 mois)	30,00 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	Gratuit



### Bon à savoir !

#### Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30,00 €.

2 - Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

3 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ses comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

## Services en agence

Versement d'espèces ▲●	Gratuit
Frais de recherche de documents (*) (Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique)	11,80 €
+ Frais de photocopie supplémentaire du même document (*)	1,17 €
Frais de location de coffre-fort (*) (Selon taille et niveau de garantie)	À partir de 85,85 €/an
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique du Crédit Agricole)	Gratuit
◆ Retrait d'espèces de dépannage en agence du Crédit Agricole Centre-est sans émission de chèque <sup>4</sup>	3,48 €
sauf retrait agence teneur du compte : gratuit (via la carte Libre Service Crédit Agricole p11) ▲●	
Retrait d'espèces de dépannage en agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole sans émission de chèque <sup>4</sup>	21,25 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque	
• Dans l'Espace Économique Européen, en euro	7,17 €
• Hors l'Espace Économique Européen ou en devises	7,17 €
+ Commission sur montant	2,25 %
Aide à la déclaration de revenus	51,50 €

## Le Change

	BILLETS DE BANQUE
	Autres devises
Achat	5% Minimum 1,97 € - Maximum 7,17 €
Vente	5% Minimum 1,97 € - Maximum 7,17 €

4 - Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Centre-est ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



## Banque à distance

### Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur en téléphonie.

### Internet et téléphone mobile

#### ◆ Internet et téléphone mobile

Crédit Agricole en Ligne Vision option Virements externes

Accès au service de consultation des comptes

Gratuit

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, virement interne et externe européen zone SEPA et la souscription de produits et services par signature électronique) ▲●

Gratuit

#### ◆ Accès aux opérations de Bourse

INVEST STORE INITIAL

Abonnement au service de banque à distance

2,58 €/mois

INVEST STORE INTÉGRAL

Abonnement au service de banque à distance

2,58 €/mois

- Commission de service si moins de 24 ordres/an

98,00 €/an

- Commission de service à partir de 24 ordres/an

Gratuit

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de Bourse figurent en p. 32 et 33, rubrique placements financiers

#### Service d'agrégation de comptes

(Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque)

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

Gratuit

**Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :**

• Le site internet [www.credit-agricole.fr/ca-centrest](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrest)

• Nos applications mobiles

Téléchargement  
et accès gratuits

- Ma Banque

- Paiement mobile dédiée aux paiements en ligne sécurisés avec Paylib qui comprend :

- Paiement Paylib en ligne<sup>5</sup>

- Paiement Paylib en magasin avec son mobile<sup>6</sup>

- Paiement entre amis<sup>7</sup>

5 - Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur [www.paylib.fr](http://www.paylib.fr)) et affichant le logo « PAYLIB »

6 - Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

7 - Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.



## Abonnement à des produits offrant des alertes de la situation de compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

◆ Mini-relevés	2,24 €/mois soit 26,88 €/an
Nombre d'alertes incluses	2/semaine

### Frais d'utilisation des services de banque à distance

◆ Alerte écopage	
◆ Alerte temps réel de gestion	
◆ Alerte achat à distance	
◆ Alerte solde disponible	0,34 €/alerte
◆ Alerte essentielle - solde débiteur	
◆ Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
◆ Alerte souplesse du découvert	
◆ Alerte solde débiteur & rejet d'opération	
SMS à la demande	0,34 €/sms

## Centre de contact Multimédia

Plateforme assurance, crédit consommation en ligne et bourse 04 74 01 4000	Coût d'un appel local
Service vocal Filinfo 04 78 335 335	Coût d'un appel local
Banque directe Service de relation bancaire 100% à distance 04 74 01 3000	Coût d'un appel local
Bourse - Plateforme dédiée à Invest Store Intégral 0970 80 89 76	Coût d'un appel local



## Vos moyens et opérations de paiement

### Cartes

Pour les offres cartes destinées aux 12-25 ans, vous reporter à la rubrique « les offres pour les Jeunes »

## Carte de paiement et de retrait )))

### Fourniture d'une carte de débit <sup>8</sup> (Carte de paiement à autorisation systématique)

- Prélude <sup>10</sup> 23,60 €/an
- L'Autre carte ▲● 17,00 €/an
- L'Autre carte Majeurs Protégés 17,30 €/an
- Maestro 32,76 €/an
- Mastercard Eko 35,70 €/an

### Fourniture d'une carte de débit <sup>8</sup> (Carte de paiement internationale à débit immédiat)

- Mastercard Globe Trotter 3,54 €/mois  
soit pour information 42,48 €/an
- Mastercard ou Visa <sup>11</sup> 40,70 €/an
- Gold Mastercard <sup>11</sup> ou Visa Premier <sup>11</sup> 131,20 €/an

### Fourniture d'une carte de débit <sup>9 11</sup> (Carte de paiement internationale à débit différé)

- Mastercard ou Visa 40,70 €/an
- Gold Mastercard ou Visa Premier 131,20 €/an
- World Elite Mastercard ou Visa Infinite 302,00 €/an

## Cartes de crédit avec paiement et retrait internationales à débit immédiat associées à un crédit renouvelable <sup>9 11 13</sup>

Mastercard Cartwin 40,70 €/an

Gold Mastercard Cartwin 131,20 €/an

Carte Open (n'est plus commercialisée) 19,80 €/an

La carte Open est associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

8 - Carte de débit : sont notamment considérées comme des cartes de débit :

- les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique avec contrôle de solde. Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

9 - Carte de crédit : sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CARTE DE CRÉDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support,
- les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

10 - Réservée aux clients ne disposant pas d'un chéquier.

11 - En version « sociétaire » à chaque paiement et chaque retrait, le Crédit Agricole Centre-est verse 0,01 € à un fonds mutualiste ayant pour objet la réalisation de projets associatifs et locaux. Pour en connaître les modalités, nous consulter.

13 - La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : - carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements ; - carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

## Cartes de crédit avec paiement et retrait internationales à débit différé associées à un crédit renouvelable<sup>9 11 13</sup>

Mastercard Cartwin )))	40,70 €/an
Gold Mastercard Cartwin )))	131,20 €/an

## Cartes de retrait

Cotisation carte Libre Service Crédit Agricole (retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole Centre-est)	Gratuit
Cotisation carte Libre Service Agence (n'est plus commercialisée)	Gratuit
Cotisation carte Libre Service Crédit Agricole Majeurs Protégés (n'est plus commercialisée) (retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole Centre-est)	16,40 €/an



### Bon à savoir !

Le logo ))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité via l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associée à un crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf Prélude, l'Autre Carte, Open), réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère.

## Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

<b>Paiement par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n°924/2009<sup>14</sup></b>	<b>Gratuit</b>
---	----------------

### **Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)**

• Frais fixes	<b>0,32 €/opération</b>
+ Commission sur montant	<b>2,25 %</b>
+ Frais de conversion monétaire ■	

<b>Autres paiements par carte<sup>15</sup></b>	<b>0,32 €/opération</b>
+ Commission sur montant	<b>2,25 %</b>
+ Frais de change éventuels	

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

14 - Paiement et retrait en euro ou en Couronne suédoise ou en Leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (cf p. 42)

15 - Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009

■ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.ca-centrest.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/CentrEst/pdf/paiement-change.pdf>

## Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets			
	du Crédit Agricole	d'une autre banque (en euro ou en Couronne suédoise, ou en Leu roumain, dans l'Espace Économique Européen)	autre (retrait en devises ou en euro hors Espace Économique Européen)
Carte Prélude	gratuit	1,05 €/retrait à partir du 5 <sup>e</sup> retrait par mois uniquement en France	Non concerné
L'Autre Carte ▲●	Gratuit	1,05 €/retrait dès le 1 <sup>er</sup> retrait	
L'Autre Carte Majeurs Protégés	Gratuit	1,05 €/retrait à partir du 5 <sup>e</sup> retrait par mois	
Maestro, Open Mastercard Standard Visa Classic Carte Cartwin	Gratuit	1,05 €/retrait à partir du 5 <sup>e</sup> retrait par mois	
Gold Mastercard, Visa Premier Gold Cartwin	Gratuit	Gratuit	3,30 €/retrait + Commission sur montant : 2,25 % + Frais de change éventuels
Visa Infinite World Elite Mastercard			
Mastercard Globe Trotter	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Mastercard Eko	Gratuit	1,05 €/retrait à partir du 26 <sup>e</sup> retrait par mois	À partir du 11 <sup>e</sup> retrait par mois 3,30 €/retrait + Commission frais

### Crédit Agricole Centre-est

Carte étrangère émise hors Espace Économique Européen	Commission sur retrait	5,00 €/retrait
---	------------------------	----------------

## Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) en France suite à la demande du client ou dans une autre caisse régionale	10,10 €
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à l'étranger suite à la demande du client	26,60 €

◆ Envoi de la carte en pli simple suite à la demande du client	1,70 €
Rédition du code confidentiel	9,00 €
◆ Refabrication de la carte	9,00 €
Modification des plafonds d'utilisation en agence ou par SOS carte à la demande du porteur (sauf Gold Mastercard, Gold Cartwin, Visa Premier, World Elite, Visa Infinite)	9,00 €
Modification des plafonds d'utilisation faite par le client	Gratuit
Opposition faite par le titulaire de la carte	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	34,65 €

## Virements SEPA <sup>16 17</sup>

### ◆ Émission d'un virement SEPA

- ▲ soumis au règlement européen n°924/2009 et VIREMENTS SEPA HORS EEE
- (Suisse et Royaume-Uni) jusqu'à 1 000 euros

Opération libellée en euro (ou en Couronne suédoise ou Leu roumain) à destination ou en provenance d'un pays de l'EEE

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la Suisse ou du Royaume-Uni jusqu'à 1 000 euros

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
<b>Vers un compte détenu au Crédit Agricole Centre-est</b>		
• Frais par virement occasionnel	Gratuit	Gratuit
<b>Vers un compte détenu dans un autre Crédit Agricole ou d'une autre banque</b>		
• Frais par virement occasionnel	Gratuit	4,00 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
<b>Vers un compte détenu au Crédit Agricole</b>		
• Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit
• Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit
<b>Vers un compte d'une autre banque</b>		
• Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit
• Frais par virement permanent	Gratuit	0,90 €/ opération

<sup>16</sup> - Les virements soumis au règlement européen n°924/2009 sont les virements en euro, en Couronne suédoise ou Leu roumain, à destination ou en provenance d'un des pays de l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque: ordre non urgent, absence d'instruction particulière, frais partagés.

Pour les virements internationaux, le prix de nos services n'inclut pas les frais éventuels des banques correspondantes étrangères.

Pour les virements vers un pays non membre de l'EEE, les frais SHARE (frais partagés), sont appliqués par défaut. Le client peut opter gratuitement pour les frais OUR (net de frais pour le bénéficiaire) ou BEN (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

- Les virements bancaires SEPA font partie des prestations de base et des services bancaires de base.

<sup>17</sup> - Pays de la zone SEPA (cf carte p. 42).

## Virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet - [www.credit-agricole.fr/ca-centrest](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrest)

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale 1,00 €

Via Paylib entre amis - Application Ma Banque

Frais par virement occasionnel Gratuit

▲ Réception d'un virement SEPA Gratuit

▲ Réception d'un virement Instantané SEPA Gratuit

SEPAmail Paiement de facture Gratuit

### ◆ Réception d'un virement SEPA

▲ Réception d'un virement SEPA gratuit

## Virements internationaux <sup>17</sup>

Virements non SEPA et virements SEPA hors EEE (Suisse et Royaume-Uni) supérieurs à 1 000 €

**Virements en devises (quelle que soit la destination) ou en euro hors zone SEPA (quel que soit le montant). Virements SEPA en euro à destination ou en provenance d'un pays hors EEE (supérieurs à 1 000 €)**

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,105 %, avec un montant minimum de 18,25 €

## Émission d'un virement non SEPA ou SEPA hors EEE

	ÉMIS
Virement en euro hors EEE ou en devises autres que Couronne suédoise ou Leu roumain	0,10 % Mini : 22,10 € Maxi : 90,00 €
+ Frais Swift	+ 9,65 €

## Réception d'un virement non SEPA ou SEPA hors EEE

	REÇUS
Virement en euro hors EEE ou en devises autres que Couronne suédoise ou Leu roumain	0,10 % Mini : 21,10 € Maxi : 90,00 €

## Autres opérations sur virements

Tentative de récupération de fonds 16,05 €

Frais par virement occasionnel incomplet (à ajouter aux frais de virement) 7,90 €

Demande de Retour de fonds (Devise ou hors EEE) 40,00 €

Courriel de confirmation d'exécution d'opération sur l'étranger 0,82 €

## Prélèvements SEPA/TIP SEPA

soumis au Règlement européen n°924/2009 <sup>18</sup>

◆ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>19</sup> ▲●	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA <sup>19</sup> ▲●	Gratuit
◆ Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	Gratuit
Frais de mise en place d'un prélèvement unique TIP SEPA ▲●	Gratuit

## Chèques

Remise de chèque(s) ▲●	Gratuit
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 ouvré <sup>20</sup>
Chéquier remis à l'agence	Gratuit
◆ Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé sans AR (à la demande du client)	Frais postaux
• en pli simple (à la demande du client)	1,67 €
◆ Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	15,50 €
Émission d'un chèque de banque ▲	13,00 €

## Païement en provenance de l'étranger

**Encaissement d'un chèque** (chèque émis par une banque étrangère)

- <b>Sauf Bonne Fin* (SBF)</b>	0,23% du montant
• Minimum	38,00 €
• Maximum	200,00 €
- <b>Crédit Après Encaissement* (CAE)</b>	0,23% du montant
• Minimum	26,00 €
• Maximum	200,00 €
+ <b>Frais de port</b>	33,20 €

+ **Frais de correspondant éventuel si chèque en devises**

\* Procédure d'encaissement (SBF ou CAE) liée au montant et au pays d'origine

## Païement à destination de l'étranger

Chèque émis en euro	Gratuit
Chèque émis en devises	24,90 €
Émission d'un chèque de banque en devises	35,80 €

**Si l'opération est en devises**, ajouter la commission de change

Commission de change	0,105 % du montant
• Minimum	18,25 €

18 - Mise en place et exécution des TIP, ainsi que des prélèvements et virements soumis au règlement européen n°924/2009.

19 - Espace unique de paiement en euro.

20 - Jour ouvré = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus sauf jours fériés).



## Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

### Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

### Offre Prestige

#### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

#### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>21</sup> : 12/an

#### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>22</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

32,00 €/mois

21 - Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

22 - Sauf gratuité imposée par la loi.



## Offre Prestige (suite)

### Retrait d'espèces par carte<sup>23</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paie ment par carte<sup>23</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

### Dossier Familial Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.dossierfamilial.com](http://www.dossierfamilial.com)
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

32,00 €/mois

## Offre Premium

### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>21</sup> : 3/an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

16,00 €/mois

23 - Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offre Premium (suite)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA :  
10 virements/an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement  
SEPA<sup>22</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)  
SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande  
du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an

### **Retrait d'espèces par carte<sup>23</sup>**

Retrait d'espèces au distributeur automatique de  
billets du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un  
distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un  
pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un  
distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un  
distributeur automatique d'un autre établissement :  
10 retraits/an

### **Paiement par carte<sup>23</sup>**

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE :  
10 paiements/an

### **Assurance de la Banque au Quotidien**

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de  
moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

### **Dossier Familial Premium (version numérique)**

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.dossierfamilial.com](http://www.dossierfamilial.com)
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

16,00 €/mois

## Offre Essentiel

### **Gestion du compte**

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à  
disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### **Commission d'intervention**

Commission d'intervention<sup>21</sup> : 1/an

10,00 €/mois

## Offre Essentiel (suite)

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)  
« Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>22</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an

### Retrait d'espèces par carte<sup>23</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>23</sup>

En euro dans un pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

### Dossier Familial Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.dossierfamilial.com](http://www.dossierfamilial.com)
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

10,00 €/mois

## Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

2,00 €/mois

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

## Offre Globe Trotter (suite)

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier

### Retrait d'espèces par carte <sup>23</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte Crédit Agricole <sup>23</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

2,00 €/mois



## Bon à savoir !

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31<sup>e</sup> anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

## Offre Eko

### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

E-relevé mensuel

2,00 €/mois

## Offre Eko (suite)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20,00 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

### Moyens et opérations de paiement

Délivrance d'un chéquier

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

### Retrait d'espèces par carte <sup>23</sup>

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

2,00 €/mois



## Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € : **22,00 €/chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50,00 € : **42,00 €/chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées.

L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko.

En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

## L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière<sup>24</sup> :

### Le Compte à Composer Module Budget Protégé

LE SOCLE DU COMPTE À COMPOSER (cf p.23)

#### MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à contrôle de solde) - Cotisation Carte de débit « L'Autre Carte »

Abonnement à alerte sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1fois/semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par opération et à 5,00 €/mois

Plafonnement à 5 €/mois et à 60 €/ an pour l'ensemble des frais suivants :

- Commissions d'intervention
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Forfait de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Dépôt et retrait d'espèces dans l'agence teneur du compte

1,00 €/mois

24 - En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

## Offres qui ne sont plus commercialisées

### Le Compte - Service

Taux de l'autorisation de découvert associée au Compte-Service **TRCAM + marge**

Le TRCAM<sup>25</sup> (Taux de base bancaire du Crédit Agricole) est variable. Il est égal à 3,49 % au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### Le Compte à Composer

#### Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC◆

#### LE SOCLE

##### Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc)

Envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Opérations courantes illimitées (virement SEPA - prélèvement SEPA - TIP SEPA)

Information premier prélèvement SEPA

Alerte essentielle (sms ou e-mail) : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiements

Alerte essentielle (sms ou e-mail) (mensuelle) : solde débiteur

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

2,14 €/mois

#### Vos univers de besoins

##### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert <sup>26</sup>	de 1 à 500 €	2,19 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 501 € à 1000 €	2,96 €/mois
	de 1001 à 2000 €	3,88 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs <sup>27</sup>	à partir de 2001 €	5,11 €/mois

##### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT JUSQU'AU 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert <sup>26</sup>	de 1 à 300 €	1,29 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 301 € à 800 €	2,14 €/mois
	de 801 à 1200 €	2,97 €/mois
	de 1201 à 2000 €	3,84 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs <sup>27</sup>	à partir de 2001 €	5,11 €/mois

25 - Le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante :

TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 %. Où TMCT = 50 % EURIBOR 3 mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans (Obligations Assimilables du Trésor).

26 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurances souscrit près de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyances » p. 37.

27 - Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5,00 €, 10,00 €, 15,00 €, 20,00 €, 25,00 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5,00 €, 10,00 €, 15,00 €, 20,00 €) selon la tranche choisie.

## MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET<sup>26</sup>  
SécuriBUDGET Premium

1,70 €/mois  
Premium  
2,00 €/mois

## MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus  
SécuriCOMPTE Premium

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

2,71 €/mois  
Premium  
4,88 €/mois

## MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Épargne automatique « écopage »<sup>28</sup>

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriEPARGNE<sup>26</sup>  
SécuriEPARGNE Premium<sup>26</sup>

Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque en ligne Invest Store Initial (bourse en ligne)

2,14 €/mois  
Premium  
2,86 €/mois

## MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB<sup>26</sup>  
SécuriWEB Premium<sup>26</sup>

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

2,96 €/mois  
Premium  
3,76 €/mois

## Dégressivité Tarifaire

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre  
4,05 € et 5,04 €

10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre  
5,05 € et 7,09 €

28 - Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.



15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **Compris entre 7,10 € et 9,09 €**

20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **Égal à 9,10 € et plus**

## Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-24 ans inclus **-50 % de réduction**

À partir du 2<sup>ème</sup> Compte à Composer et suivants **-50 % de réduction**



## Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

#### Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission perçue que l'opération soit payée ou non.

	PAR OPÉRATION	PLAFOND MENSUEL
Si client fragile détenteur de l'offre GPA ou Compte à Composer Budget Protégé	4,00 €	5,00 €
❖ Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	4,00 €	20,00 €
Autres clients particuliers	8,00 €	80,00 €

### Opérations Particulières

Changement d'adresse non signalé avec retour de courrier	16,75 €
Frais de recherche d'adresse	30,00 €
Frais de lettre de relance pour échéance impayée	Gratuit
Frais par saisie attribution ou conservatoire	101,75 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100,00 €
Frais par opposition à tiers détenteur	
Procédure civile d'exécution vaine	27,95 €

## Incident de paiement

<b>Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision</b>	<b>9,00 €</b>
<b>Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision</b>	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 €	<b>22,00 €/chèque<sup>29</sup></b>
• Montant du chèque supérieur à 50,00 €	<b>42,00 €/chèque<sup>29</sup></b>
Une commission d'intervention d'un montant de 8,00 € maximum peut s'ajouter à ces frais. (Le forfait de frais de chèque rejeté n'est pas prélevé en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
<b>En cas d'interdiction bancaire :</b>	
• Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	<b>26,00 €/chèque</b>
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction bancaire d'émettre des chèques	<b>26,00 €</b>
<b>Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision</b>	
(L'ensemble de la commission d'intervention et frais de rejet est limité au montant du prélèvement rejeté, dans la limite d'un montant maximum de 20,00 €)	<b>12,00 €</b>
<b>Plafond des frais pour incidents de paiement + commissions d'intervention</b>	<b>300,00 €/mois</b>
<b>Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Plafond de frais d'incidents, applicable aux clients identifiés comme éligibles à l' «Offre spécifique clients fragiles» au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :</b>	
• Commissions d'intervention	
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
• Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
<b>Plafond mensuel</b>	<b>25,00 €</b>
<b>Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision</b>	<b>Gratuit</b>

29 - Ces montants comprennent les frais de lettre d'information préalable.



## Découverts et Crédits

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

### Découvert

#### Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Le dépassement est un découvert tacitement accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à disposer de fonds qui dépassent le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Taux débiteur annuel

90 % du taux de l'usure  
publié au journal officiel<sup>32</sup>

(Par exemple, à la date d'édition du présent document, dans l'hypothèse d'un découvert non autorisé d'un montant de 200,00 €, pendant une durée de 10 jours : le taux débiteur annuel est de 18,98 % et le TAEG ressort, conformément à la méthode de calcul réglementaire en vigueur, à 20,89 % l'an soit un taux journalier de 0,052 %)

Taux Annuel Effectif Global (TAEG)<sup>31</sup>  
maximal

Plafond du taux<sup>32</sup>  
réglementaire

#### Autorisation de découvert remboursable dans un délai inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel

Nous consulter

Taux Annuel Effectif Global (TAEG)<sup>31</sup>  
maximal

Plafond du taux<sup>32</sup>  
réglementaire

Taux débiteur annuel en cas  
de dépassement

Taux de découvert  
non convenu

Frais de dossier /de mise en place ou  
de renouvellement

Gratuit

Assurance facultative  
(SécuriTRESORERIE)  
en couverture du découvert

Fonction du montant  
du découvert

(Voir rubrique « Assurances de la banque au quotidien » p. 38)

30 - Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération.

31 - Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

32 - Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.

## Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Le taux débiteur varie en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert et de votre situation personnelle. Le TAEG (Taux annuel effectif global) est indiqué sur le contrat. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

Taux débiteur annuel	<a href="#">Nous consulter</a>
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	<a href="#">Taux de découvert non convenu cf ci-avant</a>
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) <sup>31</sup> maximal	<a href="#">Plafond du taux<sup>32</sup> réglementaire</a>
Frais de dossier	<a href="#">Gratuit</a>
Assurance facultative en couverture du découvert	<a href="#">Nous consulter</a>

## Crédits à la consommation

### Crédit renouvelable à taux variable ou révisable

Compte Supplétis	<a href="#">Nous consulter</a>
<p>Le Compte Supplétis est une Offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. Sont associées au Compte Supplétis :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La carte de paiement crédit ou comptant (carte Cartwin Mastercard ou Gold Cartwin), carte de crédit<sup>9</sup>. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique « carte ».</li><li>• Une assurance facultative en couverture du prêt. L'assurance facultative est assurée par PREDICA, entreprise régie par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat : nous consulter</li><li>• Une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement ».</li></ul>	
Frais de dossier	<a href="#">Gratuit</a>
Relevé de compte mensuel	<a href="#">Gratuit</a>

## Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

<b>Taux des prêts à la consommation</b> Auto, Confort, Perso	<a href="#">Nous consulter</a>
<b>Taux du prêt Regroupé</b> [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	<a href="#">Nous consulter</a>
<b>Frais de dossier</b> (Non applicable pour certains prêts réglementés)	<b>0,99 % du capital emprunté</b>
• Minimum	70,00 €
• Maximum	350,00 €

## Crédits Immobiliers

### Taux

<b>Prêt à taux zéro, Éco-PTZ</b>	<a href="#">Nous consulter</a>
<b>Prêt à l'accession sociale (PAS)</b>	<a href="#">Nous consulter</a>
<b>Prêt conventionné</b>	<a href="#">Nous consulter</a>
<b>Prêt épargne Logement</b>	<a href="#">Nous consulter</a>
<b>Crédit relais</b>	<a href="#">Nous consulter</a>
<b>Prêt tout habitat</b> (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	<a href="#">Nous consulter</a>

### Frais de dossier (Non applicable pour certains prêts réglementés)

<b>Prêt à taux zéro, Éco-PTZ</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Prêt PAS</b>	
• Inférieur à 50 000 €	<b>Forfait : 450,00 €</b>
• Supérieur à 50 000 €	<b>0,50 % du capital emprunté</b>
- Minimum	450,00 €
- Maximum	500,00 €
<b>Prêt épargne Logement</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Crédit relais</b>	<b>0,32 % du capital emprunté</b>
• Minimum	150,00 €
<b>Autres prêts</b>	
• Inférieur à 50 000 €	<b>Forfait : 450,00 €</b>
• Supérieur à 50 000 €	<b>0,50 % du capital emprunté</b>
- Minimum	450,00 €
<b>Frais de caution solidaire</b>	<b>+ 54,10 €</b>
<b>Contrat maison individuelle</b>	<b>+ 57,20 €</b>

## Assurances emprunteur

<b>Assurance Décès incapacité</b> • Coût standard	Nous consulter
<b>Assurance Perte d'emploi</b> • Coût standard	Nous consulter
<b>Prise en charge sinistre</b>	60,00 €

## Autres opérations liées aux crédits

<b>Modification du compte à débiter</b> hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire	35,00 €
<b>Modification de la date d'échéance</b>	35,00 €
<b>Lettre d'Information annuelle des cautions</b> (par an, par caution et par prêt)	Gratuit
<b>Rédition de tableau d'amortissement immobilier*</b>	35,00 €
<b>Demande de décompte de remboursement de prêt</b> , sauf pour les offres de prêts éditées à compter du 01/07/2016 conformément aux dispositions énoncées dans la Directive du Crédit Immobilier, transposées dans le Code de la consommation (article L. 313-47, alinéa 3) • Forfait à partir de 3 prêts	45,00 € 135,00 €
<b>Avenant au contrat</b> (changement de durée, modification de garantie, transfert de prêt, passage à taux fixe, désolidarisation, modification ADI...) • Forfait pour un crédit	136,00 € + 5 € par prêt supplémentaire
<b>Réaménagement de prêt</b> • Frais de dossier de réaménagement - Minimum - Maximum	1% du capital restant dû 500,00 € 1300,00 €
<b>Report d'échéance</b>	45,00 €
<b>Mainlevée totale ou partielle de garantie</b> (hypothèque)	121,00 €
<b>Mainlevée de nantissement et arbitrage</b>	35,00 €
<b>Frais de moratoire</b>	138,00 €
<b>Frais d'attestation de prêt soldé</b>	11,50 €



# Épargne et Placements financiers

## Épargne Bancaire

Transfert de compte d'épargne vers une autre banque	91,90 €
---	---------

## Épargne automatique

Épargne automatique Actilibre Tandem <sup>33</sup>	15,64 €/an
Placement de liquidités Actilibre (Tandem+)	44,85 €/an

## Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Offre Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret sociétaire

Ouverture	Gratuit
Rémunération	Nous consulter

## Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	Gratuit
Rémunération	Nous consulter

L'assurance vie, le Plan d'épargne Populaire, le Plan d'épargne retraite Populaire (PERP)

Droits d'entrée	Nous consulter
Rémunération	Nous consulter
Frais de gestion	Nous consulter

## Placements financiers

### Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	Gratuit
Transfert de lignes de titres vers une autre banque <sup>(*)</sup> Plafonné maximum à 150,00 € par compte transféré	
• Actions cotées par ligne Frais de transfert prélevés par les banques étrangères en sus	15,00 €
• Actions non cotées par ligne Frais de transfert prélevés par les banques étrangères en sus	50,00 €
Ordre annulé, non exécuté	Gratuit
Frais d'inscription et de gestion d'actions non cotées (plafonné à 300,00 €)	1,20 %
Mise en nominatif pur	49,50 €

33 - Mandat de gestion automatisée des excédents de trésorerie.

## Documents fiscaux

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	20,25 €
• Attestation fiscale non résident année n-1	14,00 €/ attestation
• Attestation fiscale non résident années n-2 et au-delà	51,00 €/attestation

## Les ordres de bourse sur bourse France

Frais de courtage hors frais de marché (variable suivant le lieu d'exécution et hors TTF : Taxe sur Transactions Financières), prélevés en sus.

### PAR INTERNET

CTO - PEA - PEA PME

◆ INVEST STORE INITIAL	0,50 % du montant de l'ordre
INVEST STORE INTÉGRAL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ordre ≤ à 500 € : 0,48 % du montant de l'ordre</li><li>• Ordre &gt; 500 € ≤ 1 000 € : 0,18 % du montant de l'ordre</li><li>• Ordre &gt; 1 000 € : 0,09 % du montant de l'ordre</li></ul>

### PAR TÉLÉPHONE

CTO - PEA - PEA PME

● INVEST STORE INITIAL	1,20 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 13,20 €
● INVEST STORE INTÉGRAL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ordre ≤ à 500 € : 0,48 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 13,20 €</li><li>• Ordre &gt; 500 € ≤ 1 000 € : 0,18 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 13,20 €</li><li>• Ordre &gt; 1 000 € : 0,09 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 13,20 €</li></ul>
● PEA	Total des frais plafonnés à 1,20 % du montant de l'ordre

### SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

INVEST STORE INTÉGRAL	
• Commission de CRD	0,02 %/jour
• Montant minimum	6,50 €
• Maximum mensuel	0,62 %
Dépassement couverture SRD	10,10 €

## SICAV et FCP Crédit Agricole

Souscription, vente, gestion	Nous consulter
------------------------------	----------------



## Les ordres de bourse sur bourses étrangères

Frais de courtage hors frais d'intermédiaire (variable selon le lieu d'exécution), prélevés en sus.

PAR INTERNET	
CTO	PEA - PEA PME
0,60 % du montant de l'ordre. Minimum 25,25 €	0,50 % du montant de l'ordre

PAR TÉLÉPHONE	
CTO	PEA - PEA PME
1,37 % du montant de l'ordre. Minimum 50,50 €	1,20 % du montant de l'ordre

## Droits de garde\*

Ils sont prélevés semestriellement sur la valeur des portefeuilles arrêtés au 30 juin et au 31 décembre

Chaque prélèvement semestriel est plafonné pour le total des frais par compte à	270,35 €
---	----------

FRAIS PAR LIGNE AU SEMESTRE	COMPTE TITRES ORDINAIRE	PEA - PEA PME
Actions et autres valeurs	0,14 % sur l'encours + Forfait 2,50 €/ligne	0,14 % sur l'encours + Forfait 2,50 €/ligne
Actions non cotées	0,14 % sur l'encours + Forfait 12,50 €/ligne	0,14 % sur l'encours + Forfait 12,50 €/ligne
Or sous dossier	0,40 % sur l'encours	
Obligations du CA	0,07 % sur l'encours	

Actions Crédit Agricole et Parts sociales, Sicav et FCP du Crédit Agricole, Bons de Crédit Agricole

Gratuit

FRAIS FIXES PAR COMPTE AU SEMESTRE	COMPTE TITRES ORDINAIRE	PEA - PEA PME
	14,30 € (½ tarif si Plan Épargne Boursier)	Gratuit

Compte titres ne contenant que des actions Crédit Agricole ou des Parts Sociales Crédit Agricole

Gratuit

GESTION CONSEILLÉE	FORFAIT PAR TRIMESTRE	OPTION TITRES VIFS FORFAIT PAR TRIMESTRE
1 Convention	60 €	150 €
2 Conventions	85 €	175 €
3 Conventions	100 €	190 €
De 4 à N Conventions	+ 15 €/convention	+ 15 €/convention
Gestion sous mandat pour compte titres et assurance vie		<a href="#">Nous consulter</a>
Pour les montants minimums des contrats éligibles à la gestion accompagnée (mandats et gestion conseillée)		<a href="#">Nous consulter</a>
Pôle Bourse		9,90 €/mois

## Transaction sur l'or

Achat ou vente de pièces d'or, de lingotins ou de lingots	2,20 %
• Minimum	40,00 €
Frais de conditionnement, de retour de pièces non conformes, et frais de transport	<a href="#">Nous consulter</a>



## Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

### Banque à distance

Accès aux opérations de Bourse (offre « Action »)	Gratuit
---	---------

### Services SMS Filmobile

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS ou email	
• Mini relevés	1,68 €/mois soit 20,16 €/an
• Nombre de SMS inclus	2/semaine

### Alerte SMS, Email

SMS à la demande (par message)	0,26 €
Alerte par SMS ou e-mail	0,26 €/alerte, à la demande, à jour fixes ou selon critères
Liste des critères disponibles	<a href="#">Nous consulter</a>

## Cotisations Cartes

### Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black **17,62 €/an**
- Carte Cirrus Mozaïc de retrait **Gratuit**

### Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 30 % de réduction uniquement sur la cotisation des cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard ou Visa Premier de paiement et de retrait, à débit immédiat et à débit différé présentées en page 10. Les autres cotisations de cartes ne sont pas concernées par cette réduction.

### Cartes qui ne sont plus commercialisées

- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde **17,62 €/an**
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc **25,05 €/an**

## Paielements par carte Mozaïc

Paielement dans le monde entier **Gratuit**

## Retrait au distributeur par carte Mozaïc

Retrait dans le monde entier : **Gratuit**

## Virement SEPA <sup>16 17</sup>

soumis au règlement européen n°924/2009 et VIREMENTS SEPA HORS EEE (Suisse et Royaume-Uni) jusqu'à 1 000 euros  
Opération libellée en euro (ou en Couronne suédoise ou Leu roumain) à destination ou en provenance d'un pays de l'EEE  
Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la Suisse ou du Royaume-Uni jusqu'à 1 000 euros

Virement SEPA émis **Gratuit par internet**

## Virement international <sup>17</sup>

Virement non SEPA et virement SEPA hors EEE (Suisse et Royaume-Uni) supérieur à 1 000 €

Virement en devises (autres que Couronne Suédoise ou Leu Romain) ou en euro hors Zone SEPA (quel que soit le montant). Virement SEPA en euro hors EEE (à partir de 1 000 euros) **2 virements gratuits/mois**  
(dont frais Swift et commission de change si devise, hors frais appliqués par la banque étrangère)

## Prélèvement <sup>18</sup>

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**

## Offre groupée de services

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter

Entre 18 et 30 ans inclus (voir p.20)

2,00 €/mois

## Crédits et Découverts

### Taux

Prêt Permis 1,00 € par jour

0 %

Prêt étudiant

Nous consulter

### Frais de dossier

Prêt Permis 1,00 € par jour

Gratuit

Autre prêt Permis

Gratuit

Prêt étudiant

Gratuit

### Rédition du tableau d'amortissement

Pour les prêts à la consommation

Gratuit

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique  
« Autres opérations liées aux crédits » p. 30

## Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Rémunération

Gratuit

Nous consulter

Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans)

- Ouverture
- Rémunération

Gratuit

Nous consulter

## Assurances

Nous consulter

## Good loc

Nous consulter

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus, sont tarifés selon le barème tarifaire en vigueur dans les rubriques concernées



## Opérations avec l'étranger

Pour plus d'informations sur les autres opérations à l'international qui ne figurent pas sur le présent barème tarifaire, demandez notre brochure « International ».



## Assurances et Prévoyance

---

### Assurance pour vous et vos proches

---

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

L'assurance décès

- Fonction notamment des garanties choisies et l'âge de l'assuré

L'assurance dépendance

- Fonction notamment des garanties choisies et l'âge de l'assuré

L'assurance obsèques

- Financement et assistance

Nous consulter

- en agence
- par téléphone au 04 74 01 4000 du lundi au samedi

Nous consulter en agence uniquement

### Assurance pour vos biens

---

L'assurance automobile

L'assurance deux roues

L'assurance multirisque habitation

L'assurance garantie locative

La télésurveillance

L'assurance tous mobiles

Nous consulter

- en agence
- par téléphone au 04 74 01 4000 du lundi au samedi

### Assurance pour vous protéger au quotidien

---

La protection juridique

La responsabilité civile vie privée

Nous consulter

- en agence
- par téléphone au 04 74 01 4000 du lundi au samedi

### Assurance Emprunteur

---

Voir la rubrique « Assurances emprunteur » p. 30.

## Assurance de la banque au quotidien

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE découvert dans le cadre du Compte à Composer souscrit à partir du 01/01/2017)

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT	
<b>SécuriTRESORERIE<sup>34</sup></b>		
16,20 €/an/compte	<= 500 €	
24,00 €/an/compte	de 501 € à 2000 €	
36,00 €/an/compte	> 2000 € plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an	
	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : <b>SécuriCOMPTE<sup>34</sup></b>	<b>SécuriCOMPTE</b> + 24,00 €/an/ compte	<b>SécuriCOMPTE</b> <b>Premium</b> 50,40 €/an/ compte
<b>SécuriWEB<sup>34</sup></b>	15,00 €/an /compte	30,00 €/an /compte
<b>SécuriBUDGET<sup>34</sup></b>	20,40 €/an/ compte	
<b>SécuriPROTECTION</b> (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,00 €/an /compte
<b>SécuriEPARGNE<sup>34</sup></b>	3,00 €/an /compte	22,56 €/an /compte
<b>Sécuricompte standard avec contrat antérieur au 24/10/2011</b> (n'est plus commercialisé)		30,00 €/an



### Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 20) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

34 - Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Centre-est en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 262.

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 46 926 941 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS. Les prestations sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712 euros, dont le siège social est sis 1, Promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903, et par PREVISEO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.



## Succession (\*)

### Frais de succession sur l'ensemble des comptes et contrats détenus par le défunt hors assurance vie :

- Encours < 2 000 € **Gratuit**
- De 2 000 € à 7 000 € **70,00 €**
- De 7 000 € à 68 000 € **1 % du montant des encours**
- au-delà de 68 000 € **680,00 €**

Frais de gestion annuels pour les dossiers non réglés avec une date d'ouverture supérieure à 2 ans

**50,00 €**



## Autres Services

### Banque Privée (\*)

Convention Crédit Agricole Banque Privée **À partir de 750,00 €**

Bilan patrimonial (fiscal, retraite, succession) **À partir de 400,00 €**

Aide à la déclaration :

- IFI **400,00 €**
- IRPP **De 100,00 € à 400,00 €**

### Remise d'attestations

[Nous consulter](#)

### Offres Dossier Familial

(Offres réservées aux clients du Crédit Agricole)

Abonnement à l'offre Dossier Familial **49,80 €/an**

Offres Dossier Familial Prestige, Premium, Essentiel (versions numériques) **[Nous consulter](#)**


Autres magazines **[Nous consulter](#)**

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



### Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal 09 69 32 34 40**

APPEL NON SURTAXE



## Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement (Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

### Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

### Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

### Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.



## **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

## **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

## **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

## **Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)**

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

## **Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement**

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

## **Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)**

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

## **Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)**

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

## Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

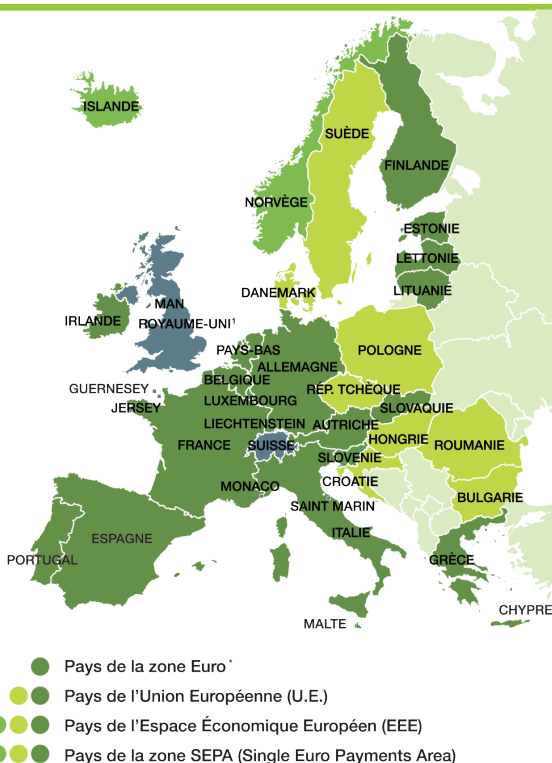
Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

## Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



## Cartographie des zones européennes



<sup>1</sup> Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA. La Suisse ne fait pas partie de l'UE mais est pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



# Résoudre un litige

## Votre agence

En premier lieu, votre demande doit être formulée auprès de votre conseiller ou du directeur d'agence par courrier, mail ou téléphone au numéro indiqué sur votre relevé de compte (numéro non surtaxé).

## Le Domaine Qualité Clients

Si la réponse apportée préalablement par votre conseiller ou le directeur d'agence ne vous satisfait pas, vous pouvez adresser une nouvelle réclamation :

- soit par courrier à l'adresse suivante :  
Crédit Agricole Centre-est - Domaine Qualité Clients 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 Champagne-au-Mont-d'Or.
- soit par mail [Domainequalityclients@ca-centrest.fr](mailto:Domainequalityclients@ca-centrest.fr).
- soit par internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-centrest/particulier/form-demande-reclamation.html>.

Votre agence ou le Domaine Qualité Clients s'engagent à prendre en charge vos demandes sous 48 heures et à vous apporter une réponse au plus tôt, dans un délai de 2 mois maximum.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

vos agences ou le Domaine Qualité Clients vous répondent, sur support papier ou autre support durable convenu avec vous, dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si, exceptionnellement, une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, vous recevrez une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle une réponse définitive vous sera envoyée. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

## La médiation

En dernier recours, si vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès du Domaine Qualité Clients par une réclamation écrite, vous pourrez vous adresser gratuitement au Médiateur bancaire. Celui-ci répondra en toute indépendance et équité à l'appui des arguments avancés dans les cas prévus par la Charte de Médiation disponible dans votre agence ou accessible avec le lien : <https://www.credit-agricole.fr/ca-centrest/particulier.html> - Rubrique "Réclamation et médiation".

Votre demande doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an, à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

À compter de la date de notification de la saisine, adressée par le Médiateur bancaire, au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin, au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Vous pouvez vous renseigner sur le déroulement de votre procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Vous pouvez contacter le Médiateur Bancaire :

Jusqu'au 9 août 2022 :

- Par courrier : M. le Médiateur du Crédit Agricole Centre-est – BP 50894 – 21008 DIJON CEDEX
- Par internet : <https://lemediateur-ca-ce.fr>

A partir du 10 août 2022 :

- Par courrier : Mme la Médiatrice auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF), CS 151, 75422 PARIS Cedex 09
- Par internet : <https://lemediateur.fbf.fr>

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

- Par courrier : Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02.
- Par internet : <http://www.amf-france.org> - Rubrique "le médiateur".

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance :

- Par courrier : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.
- Par internet : <http://www.mediation-assurance.org> - Rubrique "saisir le médiateur".

Pour tout litige relatif à un contrat ou à une opération réalisés en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne, accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

En application de l'article L 312- 4 du Code Monétaire et Financier et du Règlement du Comité de Réglementation Bancaire n° 99-05 du 9 Juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les Pouvoirs Publics. La Caisse Régionale est également agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : [www.banque-france.fr/](http://www.banque-france.fr/) ; contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des États-Unis 92545 Montrouge Cedex ; contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet [www.credit-agricole.fr/ca-centrest](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrest). Hors coût du fournisseur d'accès à internet.

Document informatif à vocation non publicitaire édité par :

Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel Centre-est, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - 399 973 825 RCS LYON - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro 07 023 262.

**[www.credit-agricole.fr/ca-centrest](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrest)**

